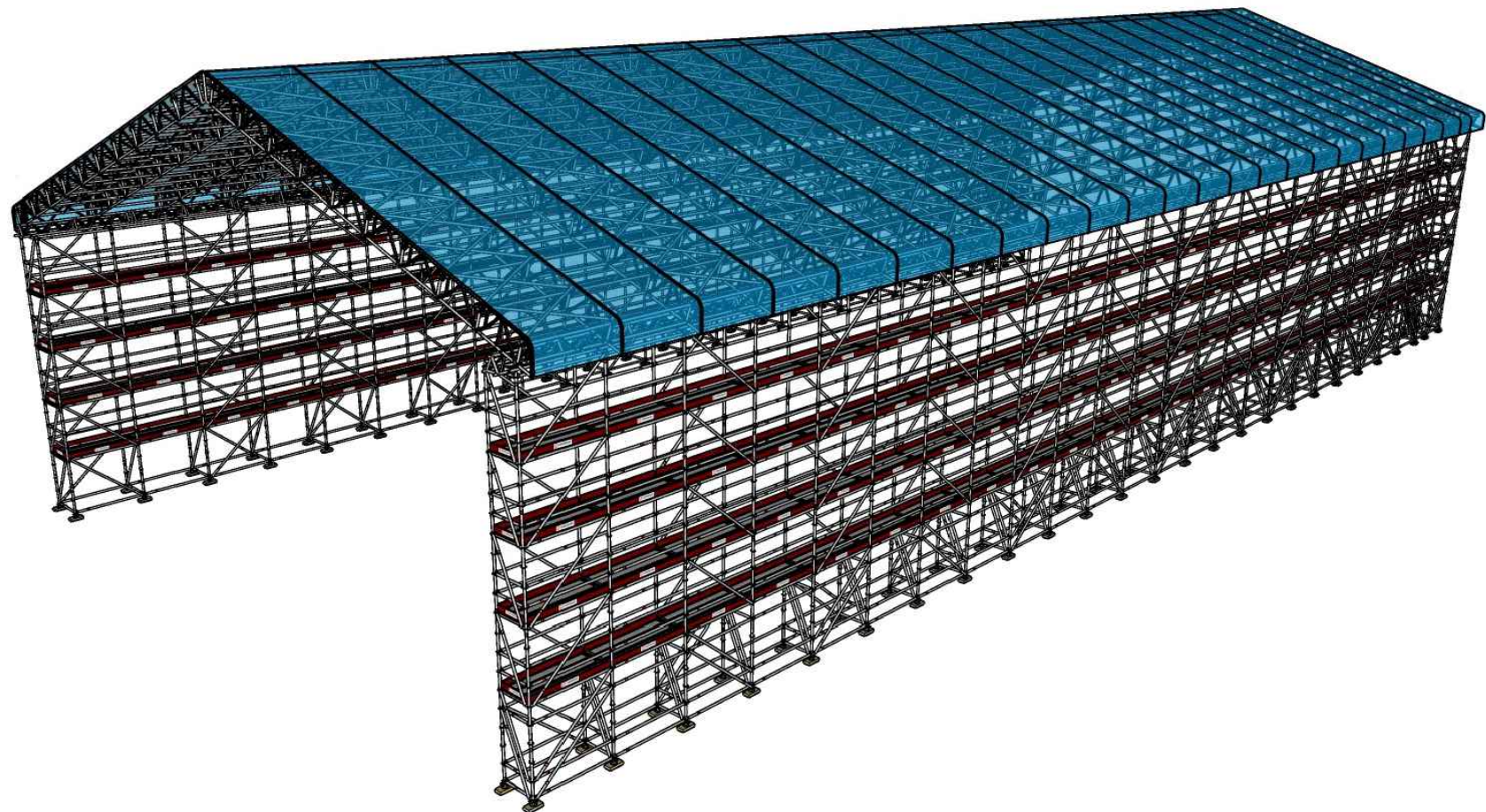
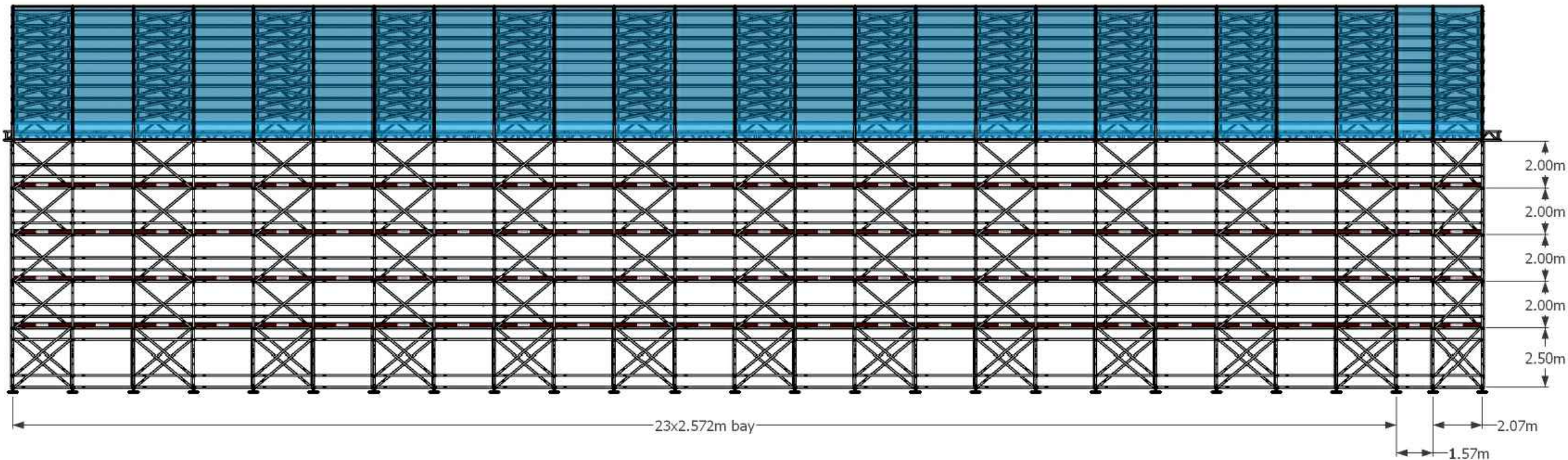


VUE EN PERSPECTIVE.



- NOTES SPECIFIQUES:
- 1. Les plate-formes de travail doivent comporter des plinthes, une lisse et une sous-lisse.
 - 2. Les plinthes doivent être fixées,
 - 3. Tout échafaudage doit être construit selon les normes de construction en vigueur.
 - 4. Au client de s'assurer que la structure existante peut reprendre la charge de l'échafaudage.
 - 5. Charge de service: 200 daN par mètre carré sur 1.5 planchers.
- NOTES GENERALES:
- 1. Ce dessin est la propriété de L'ECHAUDAGE. Aucun usage ou copie non autorisé ne doit être effectué.
 - 2. Les documents doivent être lus par du personnel qualifié.
 - 3. Ne pas se servir du plan comme étant à une échelle donnée.
 - 4. Toutes les dimensions sont en mètres (m).
 - 5. Tout plan est considéré comme non bon pour construction s'il n'a pas été mentionné comme tel et signé par l'ingénieur en charge de l'élaboration.

VUE DE CÔTÉ 1.

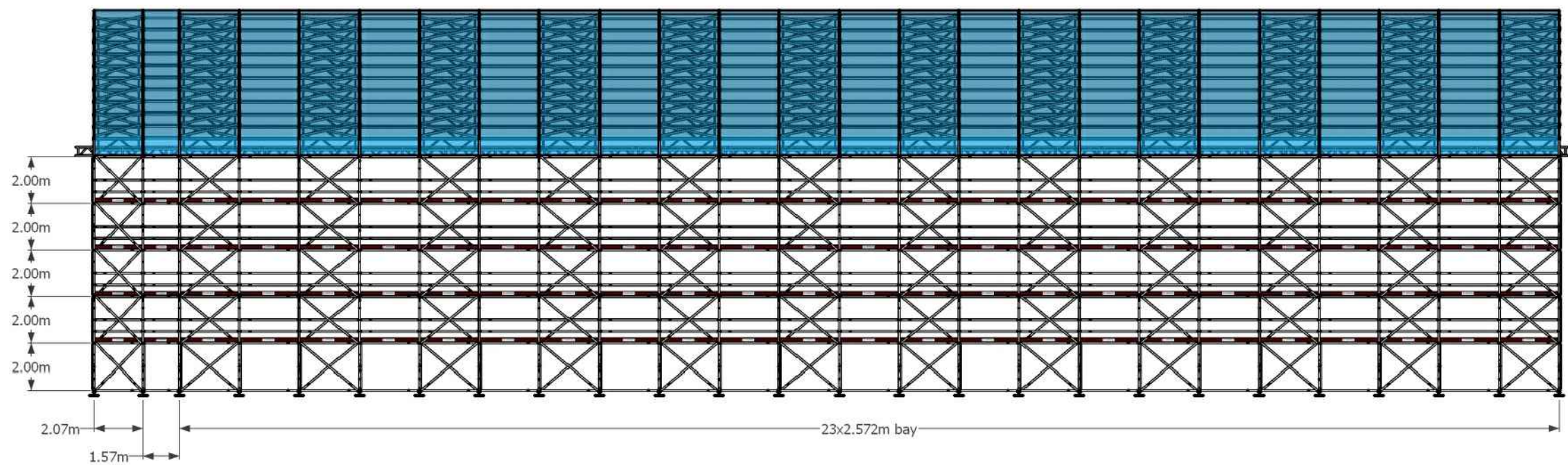


01	X/XX/X	xxx			xxx
REV	DATE	REALISE	APPROUVE PAR	TIERCE PARTIE	COMMENTAIRE



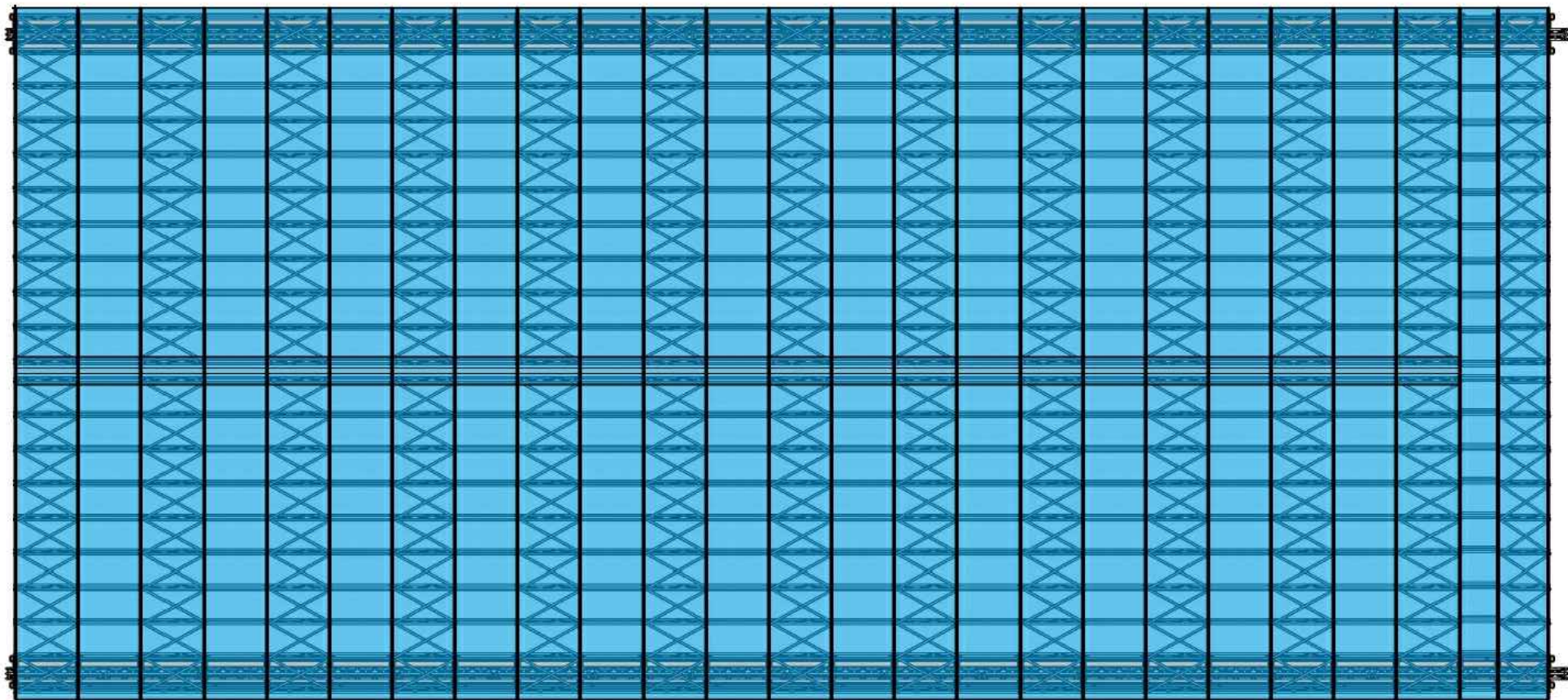
NDC-2275-0711, protection parapluie des quais.					PAGE: 1/3	
NUMERO		NUMERO	DATE	REVISION		
2275	DWG REF:	NDC	2275	7/II	01	

VUE DE CÔTÉ 2.



- NOTES SPECIFIQUES:
- 1. Les plate-formes de travail doivent comporter des plinthes, une lisse et une sous-lisse.
 - 2. Les plinthes doivent être fixées,
 - 3. Tout échafaudage doit être construit selon les normes de construction en vigueur.
 - 4. Au client de s'assurer que la structure existante peut reprendre la charge de l'échafaudage.
 - 5. Charge de service: 200 daN par mètre carré sur 1.5 planchers.
- NOTES GENERALES:
- 1. Ce dessin est la propriété de L'ECHAFAUDAGE. Aucun usage ou copie non autorisé ne doit être effectué.
 - 2. Les documents doivent être lus par du personnel qualifié.
 - 3. Ne pas se servir du plan comme étant à une échelle donnée.
 - 4. Toutes les dimensions sont en mètres (m).
 - 5. Tout plan est considéré comme non bon pour construction s'il n'a pas été mentionné comme tel et signé par l'ingénieur en charge de l'élaboration.

VUE DE DESSUS.



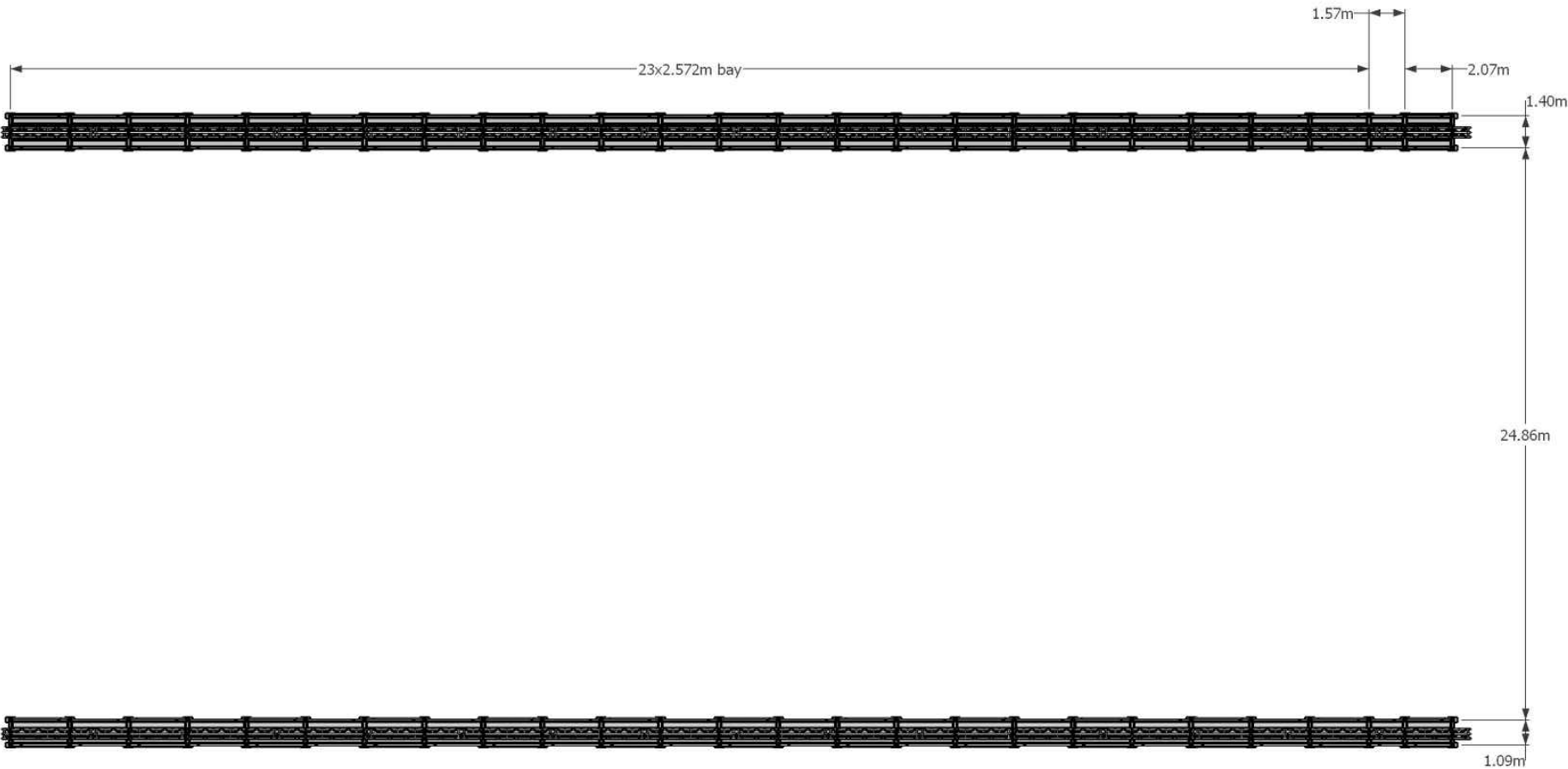
01	X/XX/X	XXX			XXX
REV	DATE	REALISE	APPROUVE PAR	TIERCE PARTIE	COMMENTAIRE



NDC-2275-0711, protection parapluie des quais.

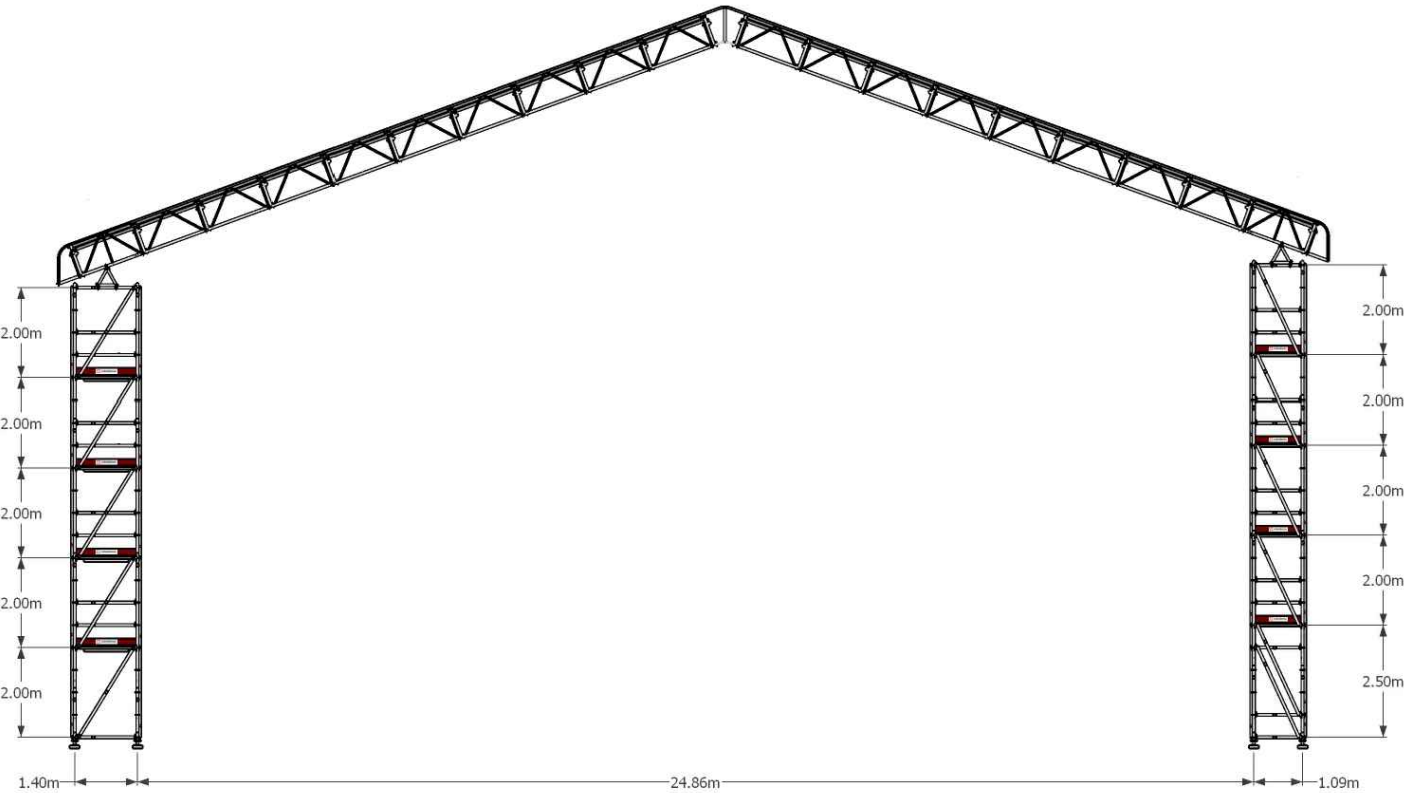
NUMERO		NUMERO	DATE	REVISION
2275	DWG REF: NDC	2275	7/II	01

VUE DE DESSUS 2.

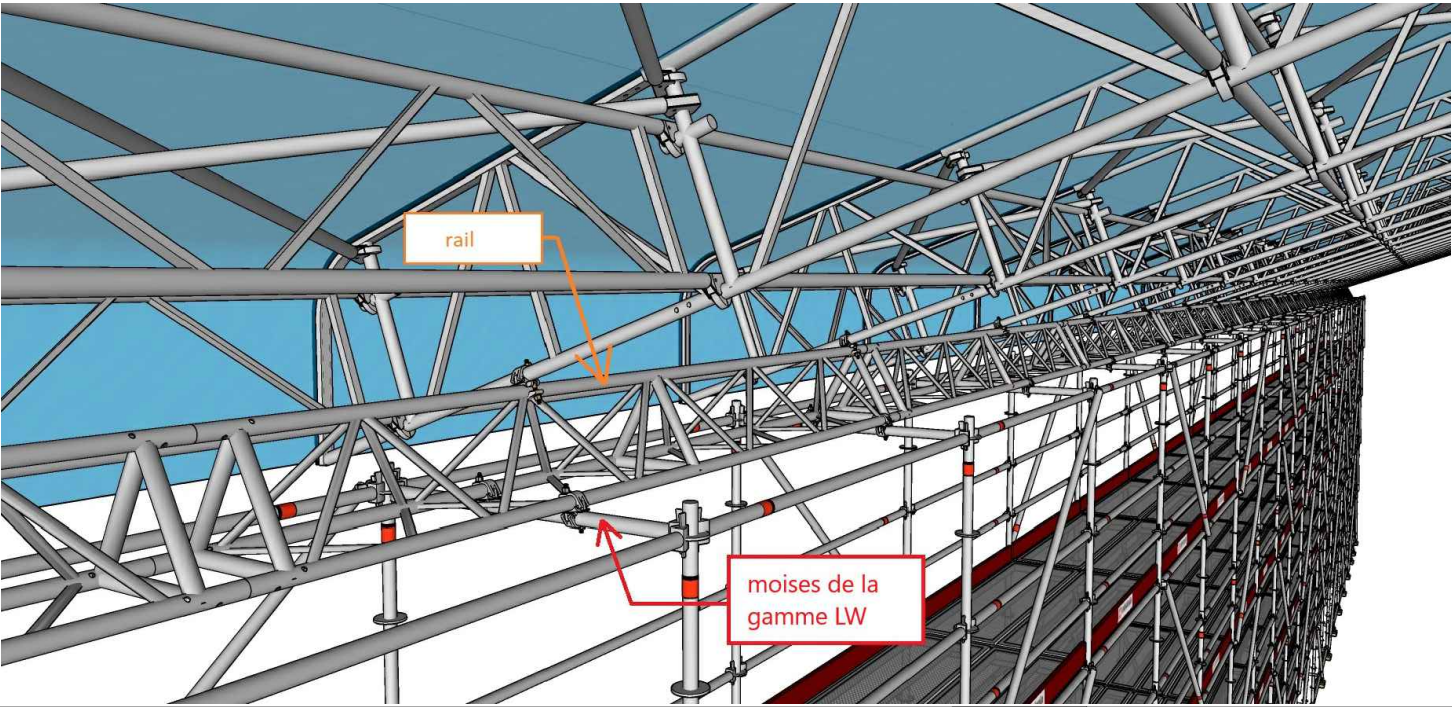


- NOTES SPECIFIQUES:
- 1. Les plate-formes de travail doivent comporter des plinthes, une lisse et une sous-lisse.
 - 2. Les plinthes doivent être fixées,
 - 3. Tout échafaudage doit être construit selon les normes de construction en vigueur.
 - 4. Au client de s'assurer que la structure existante peut reprendre la charge de l'échafaudage.
 - 5. Charge de service: 200 daN par mètre carré sur 1.5 planchers.
- NOTES GENERALES:
- 1. Ce dessin est la propriété de L'ECHAFAUDAGE. Aucun usage ou copie non autorisé ne doit être effectué.
 - 2. Les documents doivent être lus par du personnel qualifié.
 - 3. Ne pas se servir du plan comme étant à une échelle donnée.
 - 4. Toutes les dimensions sont en mètres (m).
 - 5. Tout plan est considéré comme non bon pour construction s'il n'a pas été mentionné comme tel et signé par l'ingénieur en charge de l'élaboration.

VUE DE FACE.



DÉTAIL PARTIE HAUTE.



01	X/XX/X	xxx			xxx
REV	DATE	REALISE	APPROUVE PAR	TIERCE PARTIE	COMMENTAIRE



NDC-2275-0711, protection parapluie des quais.

NUMERO		NUMERO	DATE	REVISION
2275	DWG REF: NDC	2275	7/II	01